



Extrait du Pèlerinages de France

<http://pelerinagesdefrance.fr/Toussaint-2014>

Toussaint 2014

- Autres lieux à Notre-Dame - Montligeon -



Date de mise en ligne : vendredi 31 octobre 2014

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

QUATRE PÈLERINAGES A MONTLIGEON DANS LE CADRE DE LA QUINZAINE DU CIEL DU 1ER AU 16 NOVEMBRE 2014

« Faire mémoire des Saints »

Du 1er au 16 novembre, le Sanctuaire de Montligeon organise 4 pèlerinages et 2 retraites, pour vous permettre de prendre soin de vos défunts par la prière, pour vous aider à surmonter un deuil, pour déposer votre vie aux pieds de Notre-Dame Libératrice et profiter de la prière de la Fraternité.

Quatre pèlerinages et un programme unique :

[Le pèlerinage de la Toussaint](#)

le samedi 1er novembre

Présidé par don Jacques VAUTHERIN, recteur

[Le pèlerinage pour les défunts](#)

le dimanche 2 novembre

Présidé par Mgr HABERT, évêque de Séez

[Le pèlerinage pour les défunts de nos paroisses](#)

le dimanche 9 novembre

Présidé par don Edouard de VREGILLE,
curé de Meyzieu (69)

[Le pèlerinage à Notre-Dame Libératrice](#)

le dimanche 16 novembre

Présidé par Mgr Luc RAVEL, évêque aux Armées

[Source](#)

[Précisions sur la Troisième édition de la Quinzaine du Ciel](#)

Informations et inscriptions

Marie-Françoise : 02 33 85 17 24

[Courriel](#)

Le 2 novembre : commémoration des défunts

PROGRAMME	
<i>d'une journée de pèlerinage</i>	
09:00	Office des Laudes
10:00	Accueil, temps de prière, confessions
11:00	Messe
	Déjeuner sur réservation (places limitées)
14:15	Chapelet, méditation, confessions
15:00	Enseignement
15:45	Office des Vêpres et Salut du Saint Sacrement
20:30	Soirée de prière la veille de chaque pèlerinage

« Au Moyen Âge, on prit l'habitude, dans les monastères, de célébrer chaque année la commémoration de tous les défunts de la communauté. La date était variable selon les monastères.

Saint Odilon, abbé de Cluny de 994 à 1049, fixa, pour son monastère, cette commémoration au lendemain de la fête de la Toussaint, c'est à dire au 2 novembre : ainsi, après avoir fêté tous les saints, on pria le lendemain pour tous les défunts.

Cet usage du monastère de Cluny se répandit d'abord dans les Églises de Gaule et d'Angleterre, puis, au XIIIe siècle, dans certains diocèses d'Italie. L'Église de Rome, elle-même, adopta au XIVème siècle cette fête du 2 novembre qui se répandit ensuite dans tout l'Occident ».